



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Kosovo

Question au Gouvernement n° 1246

Texte de la question

KOSOVO

M. le président. La parole est à M. Yves Fromion, pour le groupe UMP.

M. Yves Fromion. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la défense.

Au cours du mois de mars, le Kosovo a connu une nouvelle flambée de violence qui a fait de nombreuses victimes, une vingtaine de morts et près de mille blessés.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage, et je pense pouvoir y associer tous nos collègues, aux soldats français qui ont tenté de rétablir le calme dans le pays, ce qui leur a coûté douze blessés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française ainsi que sur divers bancs du groupe socialiste.)*

La France a immédiatement réagi en renforçant ses unités sur le terrain. Vous-même, madame la ministre, vous êtes allée sur place la semaine dernière. Je souhaiterais que vous nous fassiez part de votre sentiment sur la situation.

Je souhaiterais aussi vous demander, madame la ministre, alors que la France va prendre le commandement de la KFOR à l'automne prochain, comment vous voyez évoluer ces territoires à un moment où ils connaîtront des circonstances politiques difficiles. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Le Kosovo se trouve à mille kilomètres de nos frontières, soit bien près.

Les événements des 17 et 18 mars ont pris tout le monde de court, y compris l'ensemble des services de renseignement.

Ces événements n'étaient, apparemment, pas prémédités. Toutefois, la simultanéité des agressions sur l'ensemble du territoire est inquiétante.

J'ai constaté sur place que ces événements ont créé une véritable rupture dans la perspective de sortie de crise et ont ranimé la défiance entre les communautés.

L'intervention rapide et forte de la KFOR a certainement permis que le sang ne coule pas davantage et de rétablir un minimum de sécurité. Pour autant, la situation reste extrêmement tendue.

Les militaires français, qui ont eu à déplorer douze blessés dans leurs rangs, ont eu une attitude exemplaire, saluée à la fois par les autorités militaires internationales et les autorités civiles. Ils ont contribué à faire en sorte que la situation ne s'aggrave pas.

C'est dans ce contexte rendu encore plus préoccupant par la tenue d'élections le 23 octobre, que la France

prendra au mois de septembre le commandement de la KFOR. Les élections sont toujours une période très sensible dans ces pays. Nous devons être extrêmement vigilants sur le plan militaire, mais il est évident que l'action militaire doit également s'accompagner d'une action diplomatique de la communauté internationale et de la France. Il est essentiel aussi qu'une forte pression soit exercée sur les extrémistes de tous bords. Il est indispensable par ailleurs que la mise en oeuvre du processus devant aboutir au nouveau statut soit menée sans délai et avec détermination. Enfin, un effort particulier est indispensable pour le développement économique de ce pays. En effet, si les jeunes n'étaient pas, à 80 %, chômeurs, ils ne seraient sans doute pas aussi facilement manipulables par les groupes extrémistes.

M. Pascal Clément. Très bien.

Mme la ministre de la défense. En tout état de cause, monsieur le député, la sécurité et la stabilité des Balkans sont essentielles à celles de l'Europe. La France prendra toute sa part pour les garantir.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1246

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 avril 2004